



## Appel à projet Pelagos 2024-2027

**Contexte :** Le Sanctuaire Pelagos est une zone maritime de 87 500 km<sup>2</sup> qui fait l'objet d'un Accord entre la France, l'Italie et Monaco pour la protection des mammifères marins. Il héberge un capital biologique de haute valeur patrimoniale qui se traduit par la présence régulière de huit espèces de cétacés. Il s'agit d'un espace dédié à la concertation, pour que les nombreuses activités humaines puissent coexister en harmonie avec le milieu naturel sans compromettre la survie des espèces présentes, ni la qualité de leurs habitats.

En 1999, le Parc national de Port-Cros s'est vu confier, par le ministère en charge de l'environnement (aujourd'hui ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, MTECT), la mission d'animer la Partie française du Sanctuaire Pelagos.

Dans le cadre de ce partenariat, plusieurs programmes de recherche ont été menés pour approfondir nos connaissances sur la biologie des espèces et les impacts des activités humaines. Le présent appel à projet s'inscrit dans la continuité de ces programmes.



**Objectif :** Cet appel à projets a pour vocation de soutenir des initiatives de recherche visant à améliorer la compréhension de la biologie des mammifères marins et de l'impact des activités humaines sur ces espèces dans le Sanctuaire Pelagos. Ces travaux doivent mener, dans la mesure du possible, à proposer des mesures de gestion.

**Bénéficiaires :** Cet appel à projets s'adresse aux laboratoires de recherche, équipes universitaires, chercheurs indépendants, associations, groupements d'intérêt scientifique et tout autre acteur impliqué dans la recherche, le développement et l'innovation et ayant une appétence pour la protection du milieu marin.

### Calendrier :

- Ouverture de l'appel : 10 avril 2024
- Date limite de soumission des fiches projets : 19 mai 2024
- Instruction des projets reçus : à partir du 20 mai 2024
- Annonce des résultats de l'instruction : juin 2024

- Possibilité de contractualisation des projets : Été 2024 pour les projets prêts, début 2025 pour les projets en développement.

**Enveloppe budgétaire :** 267 000 €

**Critères obligatoires :**

- Montant minimal du projet : 5 000 €
- Taux maximum de l'aide : 80 %
- Durée du projet maximum : 3 ans
- Langue de rédaction : Français

**Thématiques prioritaires :** Les sujets prioritaires sont définis en fonction du niveau de connaissance des espèces et des activités humaines, des menaces potentielles pesant sur les espèces, des priorités nationales et de l'urgence des thématiques.

L'appel à projets 2024-2027 vise à acquérir des connaissances approfondies sur les thématiques suivantes :

- Bruit anthropique et suivi acoustique des mammifères marins : apports à la gestion.
- Pertinence de l'utilisation de l'ADN environnemental (ADNe) à l'échelle du Sanctuaire pour répondre à ses besoins de connaissances scientifiques et/ou de gestion.
- Évaluation des impacts des activités humaines sur les populations de cétacés et priorisation des enjeux de conservation (espèces, activités, zones) dans le Sanctuaire Pelagos.
- Collecte de données (distribution et abondance) sur des espèces rares difficiles à observer.
- Observe-t-on une évolution récente du régime alimentaire des cétacés au sein de Pelagos ?
- État des lieux sur la présence historique du phoque moine.
- Interactions entre les activités de pêche et les delphinidés.
- Améliorer les connaissances sur les dauphins solitaires au sein du Sanctuaire et réflexion sur les actions à mener pour protéger ces animaux sauvages des activités humaines et éviter les potentiels risques sur les nageurs.
- Changement global

**Partenariats :** La collaboration avec d'autres acteurs et les projets multi-partenariaux sont fortement encouragés.

**Modalités de soumission :** Tous les candidats sont tenus de remplir au minimum la fiche synthétique du projet (fiche 1), qui résume les éléments essentiels et les grandes lignes du projet.

Les porteurs de projets dont les propositions sont plus abouties, et qui disposent d'un document plus élaboré, ont la possibilité de soumettre leur proposition en utilisant soit la trame type fournie (fiche 2), soit en envoyant leur propre document. Dans ce dernier cas, le document doit inclure tous les éléments de la trame type, en cas d'absence de celle-ci. Cette démarche vise à accorder une souplesse aux participants tout en garantissant une évaluation exhaustive et équitable des propositions.

Les candidats dont les projets sont aboutis pourront être contractualisés dès l'été 2024. Ceux dont les projets sont encore en cours de développement seront retenus pour une contractualisation au début de l'année 2025, leur laissant ainsi le temps de finaliser leurs projets.

Le(s) document(s) sont à retourner à l'adresse mail suivante : [pelagosfrance@portcros-parcnational.fr](mailto:pelagosfrance@portcros-parcnational.fr) avec pour objet « Candidature\_AAP Pelagos 2024-2027 ».

**Sélection des projets :** Le choix des sujets de recherche qui seront financés sera réalisé sur la base de la notation des 8 critères listés ci-dessous.

L'examen des propositions sera réalisé par un comité de sélection supervisé par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et le Parc national de Port-Cros.

1. Priorité de Pelagos France pour le sujet de l'étude
2. Pertinence scientifique du projet d'étude
3. Composition et expérience des équipes de recherche sur la thématique concernée
4. Publications scientifiques sur le sujet dans des revues internationales à comité de lecture
5. Ambition de l'étude, niveaux des objectifs fixés, clarté et précision des objectifs fixés
6. Risque de l'étude à ne pas satisfaire les objectifs fixés
7. Contribution financière, humaine, matérielle et technique de l'équipe au programme
8. Communication et valorisation prévues des résultats du projet

**Contact :** Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'équipe d'animation de la partie française du Sanctuaire Pelagos :

Alexandra GIGOU : [alexandra.gigou@portcros-parcnational.fr](mailto:alexandra.gigou@portcros-parcnational.fr) (technique)

Ingrid NEVEU : [pelagosfrance@portcros-parcnational.fr](mailto:pelagosfrance@portcros-parcnational.fr) (administratif)

*La Partie française du Sanctuaire Pelagos se gardera le droit de ne pas poursuivre un partenariat pressenti ou étudié, avant conventionnement, ou privilégier tel ou tel partenariat en fonction des besoins d'études et de recherches et de l'adéquation des propositions aux attentes.*